

**8 mars**

# Journée d'action et d'initiatives sur l'égalité professionnelle

*lundi, 7 mars 2016 / Laura*

---

## **Des initiatives sur les lieux de travail**

A l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT appelle les salarié-es à se mobiliser pour l'égalité professionnelle. A l'initiative de la CGT, une [déclaration unitaire](#) (CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) appelle les salarié-es « à se mobiliser sur leurs lieux de travail pour faire cesser ces discriminations inacceptables et faire de l'égalité une réalité ». La déclaration dégage 10 pistes concrètes d'interventions communes et interpelle le patronat et les pouvoirs publics, dénonçant notamment la suppression du ministère dédié aux droits des femmes. De nombreuses initiatives seront organisées avec les salarié-es sur les lieux de travail. L'occasion pour la CGT de lancer sa [campagne pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles](#).

## **Un rassemblement devant le MEDEF et une manifestation**

Le 8 mars à 12h30, la CGT avec 40 organisations féministes, appelle à un rassemblement devant le MEDEF. Alors que le patronat prétend que l'égalité Femmes/Hommes est seulement une question sociétale, refusant toute mesure contraignante sur le sujet, ce rassemblement sera l'occasion de mettre le MEDEF en face de ses responsabilités. Au programme, des témoignages de salariées mobilisées, et notamment des femmes de chambres du Royal Monceau, des salons de coiffure/ongleries de Château d'eau, des Maternitantes, d'Aéroboutique, de Sopra Steria...). Heureuse coïncidence, la 2<sup>nd</sup>e séance de négociation sur l'assurance chômage a lieu ce 8 mars à 14h au MEDEF. Le rassemblement permettra donc d'interpeller le patronat sur la situation des femmes précaires et privées d'emploi, et de mettre en avant les propositions concrètes, qui, dans le cadre de la négociation, permettraient de faire progresser l'égalité Femmes/Hommes. A 18h, la CGT participera à la manifestation organisée par le CNDF, au départ des Halles à Paris

## **Le projet de loi travail : encore plus de précarité et de flexibilité pour les femmes**

Dans le cadre de la consultation du Conseil Supérieur à l'Egalité Professionnelle, la CGT rend publique son analyse de l'impact du projet de loi travail pour les femmes. La logique d'inversion de la hiérarchie des normes qui sous-tend ce texte fragilisera l'ensemble des salarié-es et plus particulièrement les femmes. La négociation sur l'égalité Femmes/Hommes, déjà remise en cause par la loi Rebsamen, est encore limitée par de nombreuses dispositions : les négociations annuelles peuvent devenir triennales, les accords d'entreprise primeront sur les accords de branche et la durée de vie des accords sera limitée à 5 ans, sans garantie de maintien des avantages acquis ! En bref, l'égalité professionnelle qui avance déjà très très lentement sur le terrain, est renvoyée aux calendes grecques ! Par ailleurs, parmi les très nombreux reculs imposés aux salarié-es, les dispositions concernant le temps de travail pèseront plus particulièrement sur les femmes, tout comme certaines mesures facilitant les licenciements et la réforme de la médecine du travail. Ceci confirme la nécessité d'amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait de ce projet de loi

## **L'égalité Femmes/Hommes, aussi dans la CGT**

Enfin, le 8 mars est aussi l'occasion de faire le point sur la situation des femmes et des hommes dans la CGT. Après avoir mis en place la parité dans ses instances de direction confédérale depuis 1999, la CGT va publier pour la 2<sup>e</sup> année, son Rapport de Situation Comparée, permettant de faire le point sur la situation des femmes et des hommes dans l'ensemble des instances des organisations de la CGT. Un guide sera adressé aux 20 000 syndicats de la CGT, et distribué à l'ensemble des délégués lors du congrès confédéral de la CGT, en avril prochain.

Montreuil, le 7 mars 2016

---